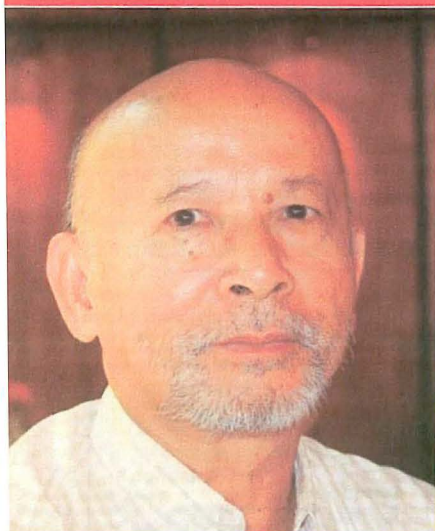


Cambodge Nouveau adresse à ses lecteurs et amis tous ses

MEILLEURS VOEUX POUR 2013 !



Lao Mong Hay

La raison des litiges fonciers

**une législation fautive
et mal appliquée**

En forte croissance :

Exportations + 15 % Tourisme + 24 %

Les derniers projets d'investissements agréés

A Pouillès-Duplaix, directeur de l'AFD Cambodge

Les nouveaux programmes de l'AFD

Exposition à Siem Reap

Cambodge Laos Vietnam héritage commun

Toulon—Cambodge

projet hospitalier

Ricardo Casal :

90 figures khmères

Cardamomes centrales :

le point sur le programme CCFP

Livre : Jacques de Berny : *les Buddhapada*

questions d'actualité

Cambodges

Avec les premiers jours de l'année viennent tout naturellement les bilans, les souhaits, les projets.

Quel bilan pour le Cambodge ? C'est un pays de merveilles, dit la formule du ministère du Tourisme. C'est aussi un pays de contrastes.

On peut objectivement vanter la croissance rapide du PNB, et citer une quantité de sujets de satisfaction : la paix intérieure et avec les pays voisins, une démocratie en cours construction, la sécurité sur l'ensemble du territoire, une inflation contenue, des progrès dans les domaines de la santé (taux de mortalité infantile), de la réduction du taux de pauvreté, dans l'éducation (taux de fréquentation de l'école primaire).

On peut être content des investissements soutenus, du développement rapide des exportations, du tourisme, de la construction, des infrastructures comme les routes; de la modernisation générale de la société, avec une classe moyenne et une jeunesse en pleine évolution ... Le Cambodge n'inspire plus de la commisération, il commence à dépasser «l'après Khmers rouges», il inspire maintenant de l'intérêt : celui des visiteurs, celui des investisseurs. Les plus puissants de ce monde se réunissent à Phnom Penh ...

Ceux qui ont entrepris le chantier de reconstruction après les Accords de Paris peuvent dire « c'est gagné ».

Les critiques ont pourtant de bons dossiers eux aussi. Ils observent que la démocratie ne fonctionne pas si bien que cela. La critique est toujours, comme cela se passe sous d'autres régimes, considérée par le pouvoir comme une opposition hostile qu'il s'agit de combattre, de réduire –et le gouvernement s'y entend. La presse est prudente, et si elle ne l'est pas la justice s'en occupe.

La critique observe encore qu'il y a une manifeste collusion entre le pouvoir et l'argent; opacité des contrats en matière de concessions minières et économiques (les ELC) par exemple.

Elle observe que malgré l'importance de l'aide internationale, le sort des plus pauvres ne s'améliore que très lentement. Que l'écart se creuse encore entre les plus riches et les plus pauvres. Que le pouvoir de l'argent s'accroît.

Les responsables s'en agacent: « on ne remarque, on ne commente que ce qui ne va pas, c'est injuste ».

La meilleure des réponses du pouvoir serait : plus de justice, plus de transparence. C.n.

Exportations GSP / MFN + 15 %

Elles ont augmenté de 15 % sur les 10 premiers mois, atteignant 3,6 milliards de dollars.

Cette moindre progression vient de la baisse des importations américaines (- 3,5 %) qui sont très majoritairement des produits de confection (1,6 milliards pour 10 mois, soit -4,5 %). Les importations de l'Union européenne au contraire ont augmenté de 30,4 % atteignant \$ 1,5 milliard (dont 1,1 milliard de produits de confection, + 26 %), celles des autres pays, 1,2 milliard, ont augmenté de 31,7 %. On observe :

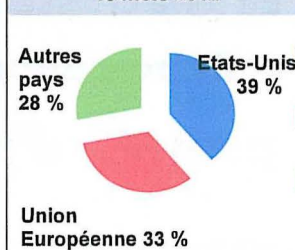
- la prédominance continue de la **confection**, 80 % des exportations. La confection comptait en octobre 375 usines, soit 55 de plus qu'en janvier (environ 6 nouvelles usines par mois), et le nombre des salariés atteignait 372 988, soit 39 950 de plus qu'en janvier. Masse salariale en octobre : 44 490 948 \$, soit tous salaires confondus, 119,2 \$ par employé. (Les revendications salariales se font plus fortes, les grèves sont plus fréquentes).

- **La chaussure** continue sa progression: 246,3 millions de dollars d'exportations pour les 10 premiers mois, soit + 17,3 % 46 usines en activité, 6 de plus qu'en janvier, et 66 216 employés. Salaire moyen tous salaires confondus : 109,8 \$. Principaux acheteurs: les pays de l'Union européenne (120,7 mio \$), le reste du monde (100,5 mio), les Etats-Unis (25 mio).

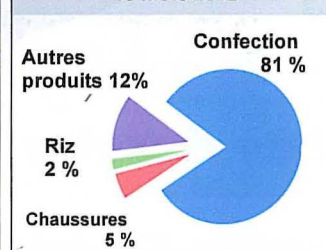
- **le riz**: 96,1 mio de dollars d'exportations, soit + 19,4 %. Principaux acheteurs: Union Européenne, 60 mio de dollars, + 7,6 %; autres pays : 35,4 mio, + 76 %; USA 705 000, + 7,6 %.

- **autres produits**, caoutchouc, huile de palme, sucre, manioc, ... ils poursuivent leur forte progression, + 71,8 % pour ces 10 mois. C'est une importante évolution marquant la diversification des productions cambodgiennes et on peut prévoir que ces «autres produits» comporteront de plus en plus de produits à forte valeur ajoutée, industrie légère etc ... (voir les investissements agréés août-octobre 2012 pp. 6-7). ■

Répartition des marchés
10 mois 2012



Répartition par produits
10 mois 2012



Accélération en 2013 Prévisions de la Banque mondiale

Pour le Cambodge, la croissance devrait atteindre 6,6 % en 2012 selon le dernier rapport de la Banque mondiale, 6,5 % selon le FMI, 6,4 % selon l'ADB.

Pour 2013 : + 6,8 % selon l'ADB. Une croissance moyenne de 7 % au cours des cinq prochaines années, estime la Banque mondiale.

Pour la région Asie de l'Est-Pacifique, qui a bien résisté au ralentissement de l'économie mondiale, qui contribue pour presque 40 % à la croissance mondiale, la croissance atteindra 7,5 % en 2012 estime la Banque mondiale, moins que les 8,3 % de 2011, à cause principalement du ralentissement de la Chine, mais elle devrait atteindre 7,9 % en 2013,

Les bonnes performances réalisées par l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines vont porter la croissance de l'Asie de l'Est, Chine exclue, à 5,7 percent en 2013 et 5,8 percent en 2014.

Un autre point de satisfaction dans la région est le retour du Myanmar dans la communauté internationale. Son économie a continué à accélérer pendant l'année fiscale 2011-2012, la croissance du PNB atteignant 5,5 %; elle devrait atteindre 6,3 % en 2012-2013.

La croissance économique de la Chine, 7,9 % en 2012, 1,4 % de moins qu'en 2011 et le chiffre le plus faible depuis 1999 à cause du ralentissement des exportations et des efforts du gouvernement pour calmer le secteur de la construction, devrait accélérer en 2013 et atteindre 8,4 %, sous l'effet de stimulants fiscaux et de la réalisation de très importants investissements.

La croissance permettra la réduction de la pauvreté au même rythme dans la région Asie de l'Est-Pacifique. La proportion des gens vivant au-dessous du seuil de 2 dollars par jour devrait passer de 28,8 % en 2010 à 23,3 % en 2014. Mais il reste des risques considérables qui pourraient ralentir ce rythme. Le rapport cite : un retard dans les réformes dans la zone Europe, le « fiscal cliff » aux Etats-Unis, un ralentissement des investissements en Chine. ■

Tourisme + 24 %

L'année 2012 aura été excellente pour le tourisme, le nombre des entrées dépassant probablement, avec décembre non encore comptabilisé, 3,500 000. En novembre, avec 333 482 arrivées de touristes, la progression a atteint 25,6 %. Pour l'année entière on peut prévoir 24 %.

Cette affluence vient comme précédemment des pays asiatiques. La liste des 10 plus importants pays d'origine reste peu changée. On y voit par ordre décroissant : Vietnam (à lui seul 22 % de tous les touristes), Corée, Chine, Laos, Thaïlande, Japon, on trouve ensuite les Etats-Unis, la France, seul pays européen, suivie de la Malaisie, de l'Australie.

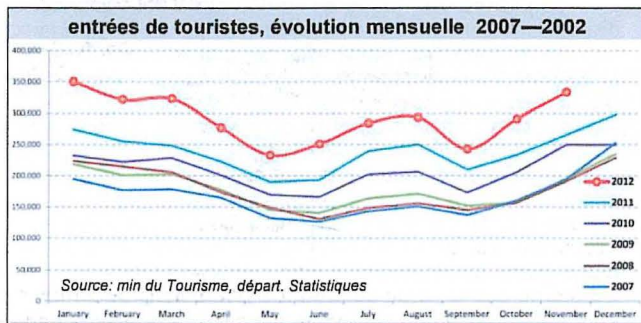
Les visiteurs venant des pays de la zone Asie-Pacifique sont 76 % du total. Les Européens 16,8 %. Venant des Amériques : 6,8 %. De l'Afrique 0,1 %. Du Moyen Orient 0,3 %.

Quelles sont les causes de ce succès du Cambodge ? On peut citer: la facilité d'accès, la proximité, le coût modéré (pour un Coréen de province, il est moins cher d'aller en vacances au Cambodge que d'aller à Séoul), et bien sûr le parc archéologique.

D'autres causes : - un réseau routier en nette amélioration; - des liaisons aériennes directes de plus en plus nombreuses; - les efforts du ministère du Tourisme et des professionnels. Il existe maintenant une large gamme d'hôtels, de guest-houses et de restaurants, à Phnom Penh, à Siem Seap, et dans les principales agglomérations, où l'on fait bon accueil aux visiteurs.

On pourrait citer des causes plus générales: le Cambodge propose une culture, une ambiance qui ne sont pas déroutantes pour des Asiatiques. Et aussi: le niveau de vie augmente dans tous ces pays asiatiques, des classes moyennes nombreuses ont maintenant les moyens de voyager, le Cambodge est une destination bien adaptée à leurs souhaits et à leurs moyens.

Siem Reap et le parc archéologique restent de loin la première destination des touristes, mais certaines provinces sont de plus en plus visitées, comme Kratie (les dauphins du Mékong), le Rattanakiri, le Mondolkiri ... Il y a encore un énorme potentiel avec la côte et les îles dont l'aménagement ne fait que commencer, et avec le tourisme «vert» et l'éco-tourisme, où presque tout reste à faire.



Quelques projets touristiques sur la côte et les îles

- *Botum Sakor*, énorme projet chinois : en construction
- *Bokor* : l'hôtel de luxe (5 étoiles) est en construction.
- *Koh Rong Salaem* : projets d'aménagements par des sociétés australienne et japonaise. Négociations en cours avec les villageois. Pour l'instant, des bungalows.
- *Koh Rong* très important projet du Royal Group : les infrastructures routes, eau, électricité, une jetée, sont en construction. Pour l'instant, des bungalows.
- *Ream* : le projet *Yee Gia* au coin sud-est de Ream : en construction. Une route a été construite à partir de la RN4 elle rejoint la route aéroport—Yee Gia. Autres projets d'aménagement sur la côte de Ream : en attente.
- fermeture du grand casino *Ha Tien Vegas Entertainment Resort* proche de la frontière du Vietnam qui employait plus de 500 personnes.
- *Kirirom* : projet d'hôtel 5 étoiles sur la montagne. ■

Visites d'hommes d'affaires

Recensés en même temps que les touristes, à leur arrivée au Cambodge, les hommes d'affaires ont été de janvier à novembre 153 431.

Les plus nombreux ont été les Chinois : 45 386 (+ 35 %); les Américains 29 654 (+ 12 %); les Coréens 14 658 (+ 21 %); les Taïwanais 10 454 (- 7 %); les Japonais 8 246 (+ 20 %); les Thaïlandais 7 869 (+ 75 %); les Vietnamiens 6 295 (+ 24 %); les Malaisiens 6 145 (+ 12 %); les Français 6 038 (+ 4 %); les Philippins 5 714 (+ 40 %); les Australiens 5 150 (+ 11 %); les Britanniques 4 705 (+ 5 %); les Canadiens 4 500 (12 %); les Russes 1 078 (+ 4 %); les Indiens 2 253 (+ 25 %), les Singapouriens 1 955 (+ 12 %) ... ■

Voie ferrée : la ligne sud bientôt opérationnelle

Cette ligne est sur le point d'être terminée, elle a été testée, elle sera opérationnelle fin janvier nous dit TSO, la société chargée de la réhabilitation.

La réhabilitation de ses 266 km a été beaucoup plus longue et coûteuse que prévu, l'importance des travaux (97 ponts, dont cinq demandaient des réparations majeures par exemple) avait été sous-estimée. Le contrat initial a été signé en janvier 2008 et la date de finition a été plusieurs fois repoussée. Le principal bailleur de fonds est l'ADB, avec l'OPEC, la Malaisie, le gouvernement cambodgien.

Sur les 12 gares existant à l'origine, 5 ont été rénovées, sont en état de servir : Ta Keo, Touk Meas (cimenterie *K Cement*), Kampot, Veal Rinh, Sihanoukville.

C'est le gestionnaire de *Cambodian Royal Railways*, joint venture entre la compagnie australienne *Toll*, 55 % et le *Royal Group cambodgien* 45 %, qui gèrera la ligne, pendant 30 ans, qui décidera s'il y aura ou non transport de voyageurs (très peu rentable). Les trains circuleront à 50 km/h. La charge à l'essieu sera de 20t.

[sur la réhabilitation des voies ferrées voir Cn 307, 301, 296, 278, ...]



Carte de Credit pour un meilleur style de vie !



ธนาคาร แคนาดิยา จำกัด
加華銀行
CANADIA BANK PLC.

Canadia Bank
Your Best Partner!

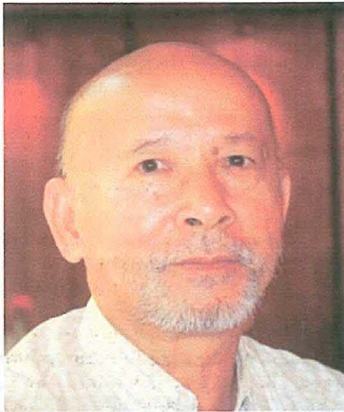
No.315, Ang Duong St (corner of Monivong Blvd.), Phnom Penh, Cambodia
Tel: (855) 23 - 808 222, Fax: (855) 23 - 427 094
E-mail: canadia@canadiabank.com.kh
Website: www.canadiabank.com.kh

LAO Mong Hay

Cadre juridique de l'administration des terres du domaine de l'Etat

La raison des litiges fonciers

Le 30 août 2001 le Roi du Cambodge a promulgué une loi foncière et, depuis, des règlements ont été pris successivement pour l'appliquer. Il reste d'autres règlements à prendre, mais pour le moment on a la base et le cadre juridique d'un régime foncier fonctionnel pour l'administration des terres



Pourquoi les concessions créent tant de problèmes:

- la législation est fautive
- la loi n'est pas respectée

du domaine de l'Etat.

On pouvait espérer qu'en application de ce droit foncier l'administration de ces terres se ferait sans créer autant de contestations et de protestations, surtout contre les *concessions à but économique*, contestations et protestations auxquelles on a assisté depuis l'entrée en vigueur de ce droit.

Cette année même (2012) ces contestations et protestations ont atteint en nombre et en intensité un tel niveau que le chef du gouvernement a dû introduire un moratoire sur ces concessions et a même accéléré le processus d'émission de titres de propriété pour la population avec l'assistance d'étudiants "volontaires".

On pourrait se servir de ce moratoire pour réfléchir pourquoi et comment sont nées ces contestations et ces protestations. Il y a beaucoup de causes derrière elles, dont l'examen détaillé dépasse bien le cadre du présent article.

Anomalies dans la législation et irrégularités dans son application

Cet article écarte d'emblée l'obstination insensée de la population affectée, mais il tient pour responsables principales de ces problèmes certaines anomalies dans la législation et certains règlements, et surtout l'irrégularité dans leur application.

La constitution du Royaume a bien déterminé le domaine de l'Etat dans son article 58. Ce domaine "*comprend notamment le sol, le sous-sol, ...les fleuves, ...les lacs, ...les ressources naturelles, les centres économiques et culturels, les bases de défense du pays, les autres constructions appartenant à l'Etat.*"

Ce même article stipule que "*L'administration, l'utilisation et l'affectation des biens de l'Etat seront déterminées par la loi.*"

La loi foncière en date du 30 août 2001, dans ses articles 12, 15 et 16 a déterminé plus en détail le domaine de l'Etat et aussi celui des collectivités publiques. Il les divise en *domaine public* et en *domaine privé*.

L'article 16 stipule que "*les biens du domaine public de l'Etat sont inaliénables et imprescriptibles... Personne ne peut être propriétaire ou possesseur de ces biens. Les biens du domaine public qui ont perdu leur usage public peuvent être déclassés comme biens du domaine privé de l'Etat par une loi sur le déclassement du domaine public.*" (gras ajouté par

l'auteur).

D'après l'article 17, les biens du domaine privé de l'Etat peuvent faire l'objet d'une vente, d'un échange, d'une distribution ou d'un transfert de propriété. D'après l'article 49, ils peuvent faire l'objet d'une *concession à but social* ou d'une *concession à but économique*.

Des règlements sous forme de sous-décrets signés par le premier ministre ont été pris successivement pour détailler et appliquer les diverses dispositions de cette loi. Mais on n'a pas fait cette *loi* sur le déclassement du domaine public pourtant bien prévue dans la loi foncière. A sa place on a pris un règlement supérieur sous forme d'un décret royal en date du 3 août 2006 portant "*les principes et dispositions transitoires sur le déclassement des biens du domaine public de l'Etat et des collectivités publiques.*" (gras ajouté par l'auteur).

On peut se demander pourquoi on a dû créer une période transitoire comme à l'époque de l'Apronuc (UNTAC) et prendre un décret alors qu'on avait eu cinq années pleines suivant la promulgation de la loi foncière pour faire cette *loi* et alors que le parti au pouvoir avait alors, comme aujourd'hui, une majorité suffisante au parlement pour l'approuver.

Le décret du 3 août 2006 sur le déclassement est inconstitutionnel

Ce décret est inconstitutionnel :

- en premier lieu parce qu'un décret ne peut énoncer des dispositions générales et déterminer des principes généraux;
- en second lieu parce que le gouvernement a violé le principe de la séparation du pouvoir. Il ne peut pas faire des lois ou leurs équivalents en temps normal; il les exécute (pouvoir exécutif). La situation du pays a été, alors et depuis, complètement normale;
- et en troisième lieu, parce que le domaine public de l'Etat appartient encore à la nation toute entière et que cette nation n'a pas encore confié son administration, son utilisation et son affectation au gouvernement par sa volonté générale sous forme d'une loi votée par ses députés au parlement. Celui-ci n'a même pas un droit de regard *a priori*, sans parler du droit de regard *a posteriori*, sur cette administration, cette utilisation et cette affectation du domaine de l'Etat.

Ce décret royal est devenu *de facto* un "*décret-loi*" qu'aucune loi n'a habilité le gouvernement à prendre, et qui était anormal quand le pays était bien dans une situation normale. Et on continue à se servir de ce décret depuis, c'est-à-dire six ans déjà! Cette inconstitutionnalité a ouvert la voie à d'autres anomalies dans la chaîne de l'administration du domaine de l'Etat, en particulier des concessions foncières à but économique.

On peut noter que l'on n'a eu aucune considération pour la hiérarchie des normes dans l'ordre chronologique de la rédaction des règlements régissant l'administration du domaine de l'Etat.

Par exemple, avant ce "décret-loi" *transitoire* on avait pris un sous-décret portant concessions foncières à but social le 19 mars 2003, un sous-décret portant administration du domaine de l'Etat le 7 octobre 2005, et un sous-décret portant concessions foncières à but économique le 27 décembre 2005. Cette administration, cette affectation et cette utilisation

affectent le domaine privé de l'Etat qui est déclassé du domaine public de l'Etat. Ce déclassement aurait dû être déterminé auparavant par une loi, qui est alors remplacée par ce décret royal ou "décret-loi" du 3 août 2006 alors pris après ces sous-décrets.

On peut noter que d'après l'article 14 (c) du sous-décret portant administration des terres du domaine de l'Etat, le déclassement des terres du domaine public de l'Etat doit être fait en conformité avec l'article 16 de la loi foncière du 30 août 2001, un déclassement qui doit être déterminé par une loi qui n'a pas été faite.

D'après les articles 3, 4 et 5 du décret royal du 3 août 2006 portant déclassement, ne peuvent être déclassées en terres du domaine privé de l'Etat que des terres *enregistrées* du domaine public de l'Etat qui ont perdu leur usage public, et le déclassement de chaque terre ne peut être effectué que par un sous-décret.

les enquêtes publiques : où sont-elles ?

Et d'après l'article 41 du sous-décret en date du 27 novembre 2006 portant règles et procédures du déclassement des biens du domaine public de l'Etat et des collectivités publiques (en application de ce décret royal), les autorités gestionnaires du domaine public doivent mener une "enquête publique" pour s'assurer, dans un rapport, de leur perte d'usage public. Dans la pratique, on peut bien douter que cette enquête *publique* ait été faite et que le rapport qui en résulte ait été connu du public. Et on pourrait bien dire que ce manquement est à l'origine des conflits fonciers.

- Manque d'enquêtes publiques et de consultations
- Manque de transparence
- Arbitraire et injuste

D'après des copies des documents concernés obtenus par l'auteur, le contrat de bail du lac Boeung Kak signé le 6 février 2007 alors que ce lac était déclassé, pour régulariser *a posteriori*, du domaine public de cette collectivité publique par deux sous-décrets successifs en date du 7 août 2008 et du 20 juillet 2010. Et on peut bien douter qu'il y ait eu une enquête publique pour s'assurer que ce même lac avait bien perdu son usage public.

Concessions: à 5 conditions ...

Il y a aussi des anomalies dans la rédaction du sous-décret portant concessions foncières à but économique en date du 27 décembre 2005. D'après son article 4, ne peuvent faire l'objet d'une telle concession que des terres du domaine de l'Etat qui ont rempli *toutes* les cinq conditions suivantes:

- (1) ces terres ont été enregistrées et déclassées en terres du domaine privé de l'Etat,
- (2) elles ont été inscrites dans un plan d'usage,
- (3) elles ont été l'objet d'une étude d'impact écologique et social,
- (4) le problème du relogement des résidents a été résolu, et
- (5) une consultation publique sur le projet ou la concession à but économique a été tenue auprès de la population du lieu.

Mais, plus loin, ce même sous-décret, dans son article 35, stipule que les autorités signataires des contrats de concession doivent tenir une consultation auprès des autorités locales et des *représentants* de la population locale, et, vers la fin de ce même article, qu'elles doivent considérer l'opinion du conseil communal concerné quand elles signent ces contrats. Elles doivent motiver leur rejet de cette opinion.

Dans la pratique, il y a des anomalies quant à la sélection des *représentants* de la population car on ne sait pas si cette sélection a été organisée, ce qui donne lieu à des sélections biaisées par des autorités locales. Autrement dit, s'il y a de telles consultations auprès des autorités et population locales, elles ne sont tenues que pour la forme.

Ce qui est plus connu, c'est que les autorités signataires

recourent plutôt à l'opinion du conseil communal. Mais, comme ce conseil est au bas-fond de la hiérarchie administrative, il n'est pas bien placé pour donner un avis défavorable aux autorités signataires des contrats de concessions très puissantes à l'échelon de la direction du pays, même si ce conseil veut bien défendre les intérêts de la population affectée. Et il n'y a pas de tribunal administratif auquel ce conseil communal pourrait recourir pour contester la décision des ces autorités. **Donc le pouvoir de décision sur ces concessions réside toujours de facto entre les mains des autorités signataires des contrats de concession.**

Faute de transparence, arbitraire et injuste

On peut bien douter que la dernière des cinq conditions susmentionnées ait été bien remplie alors que l'on ne peut pas être sûr que les quatre autres l'ont été, quand le système ne fonctionne pas dans la transparence. Ce qui donne alors lieu à l'arbitraire et l'injustice pour la population affectée par ces concessions, arbitraire et injuste qui peuvent bien être tenus responsables des contestations et des protestations.

L'absence de la transparence dans l'affectation des terres relevant du domaine de l'Etat est devenue un facteur additionnel contribuant à l'arbitraire et à l'injustice susmentionnées.

L'appel d'offre public ouvert à la compétition est la procédure prioritaire pour la vente, le bail, l'échange et la concessions à but économique de ces terres. Mais on ne sait pas si les autorités ont organisé cet appel d'offre.

Du domaine public à la propriété privée ?

Pour terminer, on peut noter que, bien que les terres relevant du domaine public soient inaliénables et imprescriptibles, le bénéficiaire d'un contrat de bail de terres peut transformer ces terres en sa propriété privée peu après le commencement du projet prévu.

D'après l'article 21 (3) du sous-décret en date du 27 novembre 2006 portant règles et procédures du déclassement des biens du domaine public de l'Etat et des collectivités publiques (en application du décret royal en date du 3 août 2006), le bénéficiaire d'un contrat peut proposer l'achat de la terre sous contrat de bail dans le cas où il a investi trente pour cent (30%) de l'investissement prévu pour le projet, ou dans le cas où l'Etat a déjà mis en place les moyens et l'infrastructure pour le projet, et si ce projet a été opérationnel pendant au moins un an.

Il est alors possible que le lac Boeung Kak devienne un jour une propriété privée de la compagnie bénéficiaire du contrat de bail.

Revoir la loi et les règlements et les appliquer

Peut-être on comprendrait mieux la genèse des conflits fonciers actuels, et les contestations et protestations qui en résultent, si on revoyait plus en détail la loi et les règlements et leur application, cet article n'étant qu'une esquisse très sommaire.

Avec une compréhension approfondie, on pourrait résoudre ces conflits, et réduire ou même mettre fin à ces contestations et à ces protestations.

Lao Mong Hay, licencié en Droit (Phnom Penh); PhD (Université du Pays de Galles, Royaume Uni; chercheur principal à la Commission des droits de l'Homme en As Hong Kong; médaille Nansen du HCR (2000).

Les investissements agréés par le CDC Août – Octobre 2012

966,7 millions de dollars, pour 46 projets d'investissements agréés par le CDC pendant les trois mois août—octobre 2012, créant plus de **67 000 emplois**, ce sont de bons chiffres. Le montant total en dollars excède de loin celui des 7 premiers mois de l'année (692,1 millions, *cn 311*).

Ajoutons aussitôt qu'un seul projet exceptionnel explique ce pic de la courbe : le projet de *resort* à Kirirom de *Sok Kong Import-Export* qui intervient à lui seul pour 640,6 millions, c'est -à-dire les deux tiers du total août-octobre.

Sans minimiser l'importance de ce projet, approuvé le 10 octobre, il faut rappeler que l'investissement sera réparti sur de nombreuses années. Il devrait créer 4 093 emplois.

Répartition par secteurs

Confection : 40,4 mio \$

Avec 23 projets agréés en 3 mois, la confection vient largement en tête, poursuivant et même accélérant le rythme de la période précédente : 40 projets pendant les 7 premiers mois de l'année.

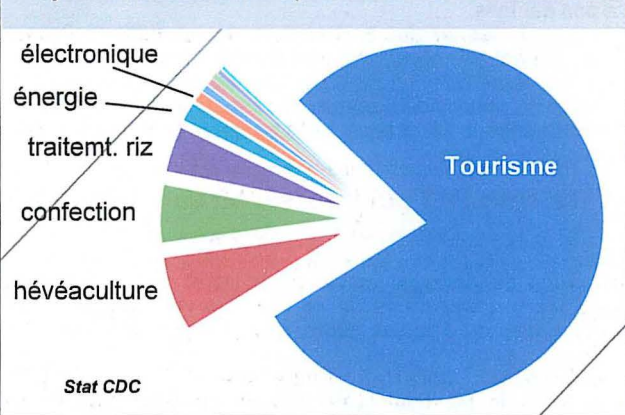
La raison principale de ce rush : les salaires de la main d'œuvre, qui demeurent bas comparés à ceux des autres pays producteurs, Chine, Vietnam, ... les bonnes conditions d'entrée consenties par l'Union Européenne, et la crainte des troubles sociaux, des revendications salariales qui se manifestent dans les autres pays producteurs notamment en Chine et au Vietnam.

Une conséquence : la confection commence à manquer de main d'œuvre, il manquerait de 60 à 80 000 salariés. C'est qu'il existe hors de la confection des emplois mieux rémuné-

rés et moins exigeants.

La pression monte, côté employés, pour une augmentation à 150 \$ du salaire de base (sur les salaires voir *cn 314*) et il est question de repas gratuits pour mettre fin aux

Projets d'investissement par secteurs août—oct 2012



Tourisme 640 mio \$

Un seul projet, mais très important : 640 millions de dollars, projet cambodgien à 100 %. Il s'agit d'un hôtel 5 étoiles qui sera construit sur la montagne « dans le style de l'hôtel du Bokor ». Pas de casino prévu.

Hévéculture 54,1 mio \$

Deux projets: un thaïlandais 26,8 millions; un Singapourien 27,3 millions.

Traitement du riz : 42,3 mio \$

3 projets dont deux dans la province de Battambang, l'un de 30,6 millions de dollars, projet cambodgien à 100 %; l'autre de 3,7 millions en joint-venture Cambodge (51 %), Luxembourg (40 %) et Singapour (9 %). Et un projet 8 millions 100 % cambodgien.

Energie 33 mio \$

Un projet de bio-éthanol, 33 millions de dollars, Corée 100 %

Electronique 13,5 mio \$

2 projets. -1 projet 100 % Hong Kong, 8,1 millions; - 1 projet Corée 100 %, 5,4 millions;

Chaussures 7,3 mio \$

2 projets de 4,8 et 2,5 millions, Taïwan 100 %.

Plastique 7,3 mio \$

3 projets: deux chinois pour 2,9 et 2,1 millions; une joint-venture de 2,3 millions: Singapour 95 % et Malaisie 5 %.

Mines 4,7 mio \$

Un projet de prospection d'or, projet de 4,7 millions de dollars, 100 % cambodgien.

Textile 4,3 mio \$

Fabrique de fil, 2,2 millions, chinois 100 %. Fabrique de tentes 2,1 millions, projet Hong Kong 100 %.

Agro-industrie 3 mio \$

3 projets : - plantation d'hévéas et de jatropha; - usine de séchage et de traitement du tapioca; - usine de traitement du tapioca. Investisseurs : Singapour, Corée et joint-venture Cambodge-Thaïlande. Montant : 1 mio de dollars dans les 3 cas.

Divers

- Nourriture pour animaux 5,1 millions, cambodgien 100 %.

CONCENTRÉ D'IT !



Applications dédiées
Développement web

Système d'intégration
Audit formation conseil

POC Building, #184, st. 217 (Monireth) 6ème étage, Phnom Penh

Tél: 012 213 360 / 011 373 345 / contact@khmerdev.com

www.khmerdev.com

CAMBODGE NOUVEAU

- Parapluies, 2,2 millions, Taïwan 100 %
- Fabrique de meubles : 3,2 millions, joint venture Cambodge 51 % Taïwan 49 %,

Répartition par pays

Le **Cambodge** arrive de très loin en tête avec 9 projets totalisant 695,6 millions de dollars, ce montant considérable dû principalement au projet de *resort* de *Sok Kong Import-Export* à Kirirom (642 millions).

On remarque aussi trois projets de traitement du riz, de 30,6 mio (*Victoria Mill Co*), 8 mio (*Sok Keo Import-Export*), 1,8 million de dollars (*Battambang Rice Investment*). On sait que la création d'usines de décorticage du riz, de façon à exporter du riz et non du paddy, fait partie des objectifs prioritaires.

La Chine : 12 projets totalisant 61,1 millions de dollars. 10 concernent la confection, pour des montants compris entre 1 et 25 millions de dollars. Cette délocalisation de la production chinoise est l'effet des hausses de salaires en Chine, et le fait que ces produits sont exportés vers l'Europe et les Etats-Unis plus facilement que s'ils venaient de la Chine. Deux projets chinois concernent les matières plastiques.

Il est clair que dans cette répartition par pays, lorsque l'on tiendra compte du projet d'aciérie, de ligne de chemin de fer et de port maritime annoncé par la Chine le 31 décembre, les 9,6 milliards annoncés bouleverseront les parts respectives.

La Corée : 7 projets, 53,1 millions de dollars. un projet de fabrication de bio-éthanol (33 millions). 4 projets concernent la confection; un l'électronique (5,4 millions); un le traitement du manioc (3 millions);

Hong Kong : 5 projets, 22 millions de dollars. 4 projets concernent la confection; un projet l'électronique : écouteurs, chargeurs, casques, jouets, 8,1 mio de dollars.

Taïwan : 6 projets totalisant 23 millions. Confection (8,4 et 3,2 mio), chaussures (4,8 mio), parapluies (2,2), meubles.

Singapour 5 projets, 66 millions de dollars, dont 30 millions pour une plantation d'hévéas et de jatropha (*Excel Castor Plantation*) et 27,3 pour une plantation d'hévéas et une usine de traitement. Aussi : confection (6 mio), plastique.

Thaïlande 3 projets, 33,3 mio de dollars, dont une plantation d'hévéas (26,8 mio) et confection (5,4 mio).

Le Japon: équipement électrique (2,1 mio). Un seul projet japonais dans cette liste, mais le nombre des entreprises japonaises dépasse la centaine (dont 18 installées dans la PPSEZ; sur les SEZ, Special Economic Zones voir *cn 307*). Ce nombre augmente avec des investissements dans les produits alimentaires (*Ajinomoto*) et l'industrie légère: monta-

ge de motos (*Yamaha*), petits moteurs (*Minebea*), pièces de voitures (*Sumitomo*), équipement électrique (*Yazaki* à Koh Koh Kong SEZ). Le montant annuel des investissements augmente, avec notamment le centre commercial *Aeon* à Phnom Penh, plus de 200 millions de dollars, dont la construction vient de commencer.

L'attrait croissant du Cambodge pour les investissements japonais: produire des éléments pour les usines automobiles situées en Thaïlande (proximité et faible coût de la main d'œuvre). Les faiblesses depuis longtemps soulignées: le prix de l'électricité, le manque d'ingénieurs et de techniciens.

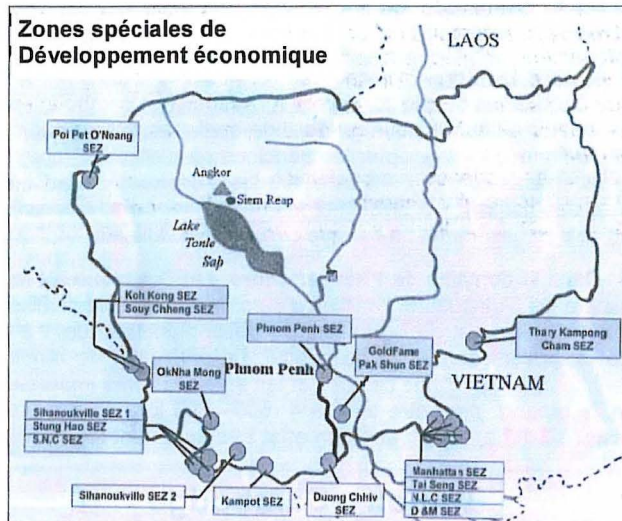
Autres pays : la **France** est présente avec un investissement dans la confection (1,3 mio); le **Canada** : confection (2,6 mio); les **Pays-Bas** : confection (3 mio); le **Luxembourg** usine de décorticage du riz (1,4 mio); l'**Australie** : confection (1 mio); la **Malaisie** : plastique (0,1 mio).

On remarque :

- la très forte attraction du secteur de la **confection** qui attire non seulement les investisseurs chinois, coréens, hong kongais, taïwanais, singapouriens, mais aussi français, canadiens, australiens, néerlandais, luxembourgeois ... La Birmanie est un concurrent, notamment pour le niveau des salaires, mais le secteur de la confection est encore mal organisé comparé à celui du Cambodge.

- l'**hévéculture** continue à attirer d'importants investissements

- le **decorticage du riz**; **l'usine de bio-éthanol**; les projets dans **l'électronique** ... autant de bonnes nouvelles. ■



Exposition à Siem Reap

Cambodge, Laos, Vietnam, un héritage culturel commun

Au Musée *Preah Norodom Sihanouk-Angkor*, à Siem Reap, inaugurée le 5 décembre par l'Autorité Apsara, une exposition originale a pour objet de présenter les interconnexions existant entre des sites appartenant au patrimoine mondial, dans les trois pays Cambodge, Laos, Vietnam.

Les « Musées sur site » concernés sont ceux d'Angkor, de Preah Vihear, du Wat Phu, de My Son, la citadelle Ho, la citadelle Thang Long. L'exposition présente des objets provenant de ces musées.

Chaque musée sur site présente deux thèmes internationaux proposés par l'UNESCO, « Mythe et Nature » et « Commerce et Echanges »; et un thème particulier en relation avec sa collection propre.

Le Musée *Preah Norodom Sihanouk-Angkor* a choisi pour thème particulier « Les événements historiques et les 274 statues bouddhiques de Banteay Kdei à Angkor ».



A. POUILLES—DUPLAIX

Chef de projet

Les programmes de l'AFD

Sur une durée de 3 à 5 ans, l'Agence Française de Développement va dépenser au Cambodge, en prêts et dons, pour 5 projets, 67,3 millions d'euros; sur cette somme, 5,8 millions d'euros en dons.

Cette année marque donc un important redémarrage, puisqu'il n'y avait pas eu d'engagements en 2009 ni en 2010, et 7 millions d'euros en 2011.

Le FMI ayant amélioré la note du Cambodge, le ministère des Finances français a autorisé les prêts souverains. Depuis quelques années l'AFD a d'autre part beaucoup augmenté ses prêts non souverains.

Les 5 projets sont les suivants :

• Eclairage public

L'AFD intervient pour 11,5 millions d'euros, environ 15 millions de dollars, pour améliorer l'éclairage public à Phnom Penh, travaux qui seront réalisés par la société *Citelum*. Ce projet comporte la modernisation et l'extension du réseau, l'éclairage de 20 sites monumentaux, la gestion à distance du système d'éclairage et l'installation de lampes à faible consommation, qui permettra d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique. Ce contrat signé le 3 décembre est d'une durée de 20 ans.

• Appui à la micro-finance

800 000 euros seront consacrés à l'Association cambodgienne de micro-finance pour qu'elle aide quelques institutions de micro-finance : - à adopter les principes de protection (contre le surendettement ...); - à satisfaire les exigences de la Centrale des risques; - à diversifier les outils financiers, emprunts en riels par exemple. La banque centrale est vigilante.

• Dans le domaine de l'hévéaculture, l'AFD attribue au ministère de l'Agriculture 1 million d'euros destinés à normaliser les jardins à bois, de façon que les petits planteurs (de 1 à 4 ha) disposent de clones de qualité. La différence de rendements entre les clones certifiés et les autres est très importante, le rapport peut être de 3 à 4 (500—800 kg / ha à 1,5 et jusqu'à 3 t /ha), ayant donc un effet très important sur les re-

venus des petits exploitants, et sur les exportations du Cambodge. (cn 310).

• L'eau à Phnom Penh

30 millions d'euros iront à la *Phnom Penh Water Authority* pour la station de *Niroth 2*, d'une capacité de 130 000 m³, portant la capacité des deux stations à 260 000 m³. Le projet comporte la production, le traitement de l'eau, le transport et la distribution.

• Irrigation dans le Nord-Ouest

24 millions d'euros, 20 en prêts souverains et 4 en dons serviront à réhabiliter 11 périmètres irrigués, dans 3 provinces du Nord-Ouest, en coopération avec la BAD, ainsi que 30 *preks* dans la province de Kandal. Sur ce total, 10 millions iront aux périmètres irrigués, 10 millions aux *preks*, et 4 millions à des acteurs publics —ministère des Ressources en Eau — et privés : associations d'usagers de l'eau, conseillers de ces associations.

Le GRET crée la première société de service Cambodgienne, ISEA (*Innovative Services Engineering and Advisory*) qui a pour but de fournir une assistance technique de qualité, un intermédiaire entre les banques et les opérateurs et un appui aux monitoring des services d'eau potable.

mini-réseaux d'eau potable

Le GRET nous adresse les précisions suivantes :

« L'ISEA proposera : i) un service d'apporteur d'affaire pour les banques (montage des dossiers de financement pour le compte des opérateurs locaux) ; ii) un service d'assistance technique de conception et de suivi des constructions ; iii) et un service de formation et d'appui des opérateurs d'un point de vue technique et commercial. A terme l'intégralité des coûts d'assistance technique devra être payée par les opérateurs.

« Depuis sa mise en place comme projet du GRET fin 2011, deux contrats d'assistance technique ont été signés et une demi-douzaine d'opérateurs ont été présélectionnés, signe que la demande est bien là et que certains opérateurs sont capables de payer et ont la volonté de payer pour un service de qualité.

Si quelques opérateurs sont aujourd'hui en mesure de se payer de l'assistance technique ce sont essentiellement les opérateurs les plus importants. Or le besoin d'assistance technique se fait aussi sentir pour des opérateurs plus modestes. La mise en place d'un mécanisme de subventionnement intelligent de cette assistance technique serait un levier utile pour le développement du secteur.

Toulon—Cambodge

Les relations entre Toulon et le Cambodge ont un long passé, nous explique Roger Michel. Après les Accords de Paris, la ville de Toulon avait donné du matériel médical à l'hôpital de Sihanoukville. Cette circonstance, après plus de 20 ans, se renouvelle. L'hôpital de Toulon s'est considérablement agrandi, il compte maintenant 600 lits (le deuxième en France par le nombre de lits) et se trouve en situation de donner au Cambodge un important matériel chirurgical, médical et sanitaire.

La première phase de l'opération est terminée, nous dit Roger Michel, directeur général de l'Association *Aide hospitalière Toulon—Cambodge*, conseiller du Commerce extérieur, ancien président de l'IUT et de l'ITC de Toulon, qui a lui-même un long passé asiatique, et cambodgien (son fils est né à l'hôpital Calmette en 1961), ... : le matériel a été rassemblé, mis en caisses, et transporté jusqu'au Cambodge.

Reste la phase 2 : distribuer ce matériel aux établissements hospitaliers, selon les besoins, et l'installer, ce qui demande un personnel qualifié. *Medicom*, dirigée par Jean-Yves Catry, s'en chargerait. Le coût avoisinerait 50 à 80 000 euros, et Roger Michel les cherche.

Cette opération est l'occasion de faire revivre une certaine

synergie existant entre la ville de Toulon et le Cambodge, grâce à des relations personnelles de long terme, et plus précisément l'ITC, l'*Institut de Technologie du Cambodge* [sur l'ITC Cambodge Nouveau vient de publier un article de son directeur A. Perrier-Cornet, n° 314 de décembre].

L'idée : l'Université de Toulon pourrait contribuer à la formation d'étudiants cambodgiens dans certains domaines. Par exemple l'*Entrepreneuriat*, ou encore *les métiers du Tourisme* : l'Université de Toulon a les enseignants, les « modules », elle est prête à assurer, nous dit Roger Michel.

Il est soutenu dans ce projet par la Mairie de Toulon (le professeur Cameli, président de l'Association AHTC est membre du Conseil municipal), et par l'Université de Toulon—qui pourrait jouer un rôle comparable à celui que joue l'Université Lyon 2 avec l'URDSE.

On est ici dans une phase exploratoire, mais bien concrète, puisque le vice-président de l'Université de Toulon, Eric Boutin, va venir au Cambodge fin janvier. L'objectif est de prendre des contacts, de préciser les besoins en matière de formation, de mettre au point des projets.

Au-delà, on évoquera l'intérêt mutuel que pourraient se porter la Cambodge et la région PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur, tout naturellement tournée, comme Toulon, vers l'ou-tre-mer.

Un énorme projet chinois

Une aciérie à Rovieng

Une ligne ferroviaire Rovieng—Koh Smach

Un port à Koh Smach

Comme un coup de trompette dans le monde des FDI, les investissements étrangers directs : le patron de la société chinoise *Steel Mining Industry Group* a annoncé le 1er janvier un projet d'investissement de 9,6 milliards de dollars.

Un tel montant ne s'est encore jamais vu au Cambodge. Qui plus est c'est un investissement dont le début (juillet 2013) et la date d'achèvement, 2017, sont précisés — alors que les milliards projetés par exemple dans les aménagements touristiques peuvent s'étaler sur des décennies, ou n'être jamais réalisés.

Tout est étonnant dans ce projet chinois, en commençant par la soudaineté de son annonce. Il rencontre ici et là quelque scepticisme. Et des mauvaises langues suggèrent que ces investissements chinois outre-mer correspondent à de grosses magouilles en Chine même. Il ne faut pas les croire !

- **la création d'une aciérie** d'une capacité d'un million de tonnes à proximité de **Rovieng**, environ 12 km à l'Est de Phnom Daek, à mi-chemin entre Kompong Thom et Tbeng Meanchey, sur la nationale 62.

C'est le point le moins surprenant du projet chinois. Le fer est exploité dans cette région depuis les temps les plus reculés par les Kouys, ethnie d'origine indonésienne, qui produisaient là, près du Phnom Daek (*la montagne de fer*), des éléments en fer que l'on retrouve dans les constructions angkoriennes. C'est un minerai d'excellente qualité, avec une forte teneur en fer, qui peut-être fournissait des fonderies disséminées sur le reste de l'empire. Qui a pu être à l'origine de la grande cité du *Preah Khan de Kompong Svay* (*le Glaive sacré*) située non loin dans l'Ouest.

On sait bien que les réserves de minerai sont considérables. Des entreprises chinoises travaillent depuis des années, de part et d'autre de la nationale 62, dans la discrétion. Les villageois de Phnom Daek ne les voient guère, et l'accès aux chantiers n'est pas autorisé.

- plus étonnant est le projet d'une **liaison ferroviaire de 400 km** reliant Rovieng à l'île de Koh Smach, située dans

l'angle sud-ouest du Botum Sakor, juste au sud de l'île de Koh Sdaek. L'itinéraire exact n'est pas encore connu, mais il fait lever les sourcils : on peut penser que la ligne passera par Kompong Thom et Kompong Chhnang. Mais ensuite : il y a du relief, atteindre l'extrémité du Botum Sakor suppose une large boucle pour contourner les montagnes (le mont Aural se trouve juste sur la trajectoire); rejoindre Kompong Speu ? Longer la RN4 ? Traverser en diagonale le Botum Sakor, à partir de Andoung Toeuk, trajet déjà prévu pour une route?

- **un port à Koh Smach** : c'est surprenant si l'on évoque ces parages inhabités (sauf Koh Sdaek et quelques hameaux de pêcheurs sur la côte), absolument sauvages, îles vierges, côtes de plages et de mangrove, eaux très claires très appréciées des plongeurs.

Pourquoi Koh Smach et tout ce dispositif extrêmement coûteux ? On peut y voir plusieurs raisons :

- Se trouver tout à fait indépendant des infrastructures existantes, de la voie ferrée Phnom Penh—Sihanoukville et du port de Sihanoukville. On aura là un système « tout chinois ».

D'autant plus que ce futur port se trouvera juste en face de l'énorme *resort* touristique dit « les Sept Dragons » qu'une société chinoise, justement, a commencé à construire le long de la côte du Botum Sakor. Un projet de 3,4 milliards de dollars (*voir détails et plan-masse dans cn 283, 272, 288*). Une large route a été construite à partir de Thma Sa (coin Sud-Est du Botum Sakor) jusqu'à hauteur de Koh Smach et de Koh Sdaek. Les pêcheurs ont été démenagés loin de la côte. Un aéroport est prévu à Ta Nuon.

Ainsi c'est longue zone zone côtière sur le Golfe de Siam qui va se trouver « chinoise ».

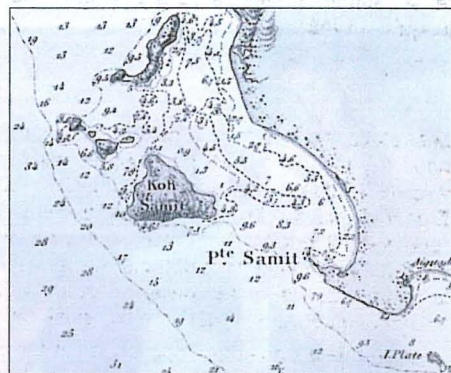
On peut évidemment considérer ce projet comme une partie de cette évolution de grande envergure, d'importance géopolitique, qu'est l'extension de la Chine vers le sud, nettement affirmée dans la mer de Chine du Sud, au Cambodge, au Laos (projet de voie ferrée rejoignant la ligne thaïlandaise), en Birmanie, face au Japon.

Koh Smach: ce choix tient certainement à la profondeur d'eau : plus de 20m en venant du large, et 10 m à proximité immédiate de la côte sud, « accore », c'est-à-dire un accès plus facile qu'à Kompong Saom (et bien plus facile qu'à Ta Nuon, sur la côte sud du Botum Sakor, où il faudrait creuser un chenal). Il faudra construire un pont coûteux de quelque 4 km.

On est libre d'imaginer que ce port en eau profonde pourrait recevoir des bateaux de guerre.

On ne sait pas encore si le ministère de l'Environnement a été consulté. La voie ferrée traversera nécessairement le Parc national de Botum Sakor, et l'île Koh Smach est en plein dans la *Zone maritime protégée*.

Ci-dessus détail de Koh Smach (*Koh Samit* sur la carte). Carte de la Mission hydrographique d'Indochine, levée de 1936 à 1939 (SHOM).





Ricardo Casal, peintre, professeur 90 Figures Khmères

On peut dire que jusqu'à la fin du XIX siècle, l'art figuratif est resté en Europe et dans le pourtour de la Méditerranée, avec de grandes écoles : l'école Italienne, l'école Hollandaise et l'école de Paris, jusqu'aux Impressionnistes. Plusieurs

siècles ont été nécessaires pour élaborer les matériaux, les outils et les techniques nécessaires. Ensuite, les artistes ont montré ce qu'ils pouvaient faire avec ce savoir et c'est ce qui a éveillé l'intérêt des puissants pour les arts. Les supports financiers, publics et privés, sont arrivés. L'art - sous toutes ses formes - était partout. Artistes, marchands, investisseurs et consommateurs, ont avancé ensemble. C'était l'époque des érudits.

Au XXème siècle, l'art est nomade. Opportuniste, il trouve d'autres capitales. Il est intéressant de noter que lorsque Paris était la capitale des arts, Paris était aussi la capitale de l'innovation industrielle, comme Venise à une autre époque, Rome et Athènes à leur apogée, Bruges....

Londres est une place financière. Ok, l'art se négocie en banque ! New York, Miami et San Francisco aussi. On y rencontre des artistes du monde entier et ils font de l'argent. Moscou est la capitale la plus chère du monde ? Ok, les galeries s'y installent. Le mur de Berlin tombe ! Là encore, les artistes squattent les vieux immeubles. Maintenant c'est Shanghai. Shanghai devient une place forte. Des sommes faramineuses y sont investies dans les arts. L'art s'alimente de l'argent d'un marché prospère, c'est une règle de base.

Et nous voilà au début de notre siècle. L'économie européenne est en crise. Les Amériques souffrent. Avec le 11 septembre, les repères culturels s'écroulent. De l'abstrait, nous revenons au figuratif. Vers où se tourner ? C'est vers l'Asie que les artistes et les investisseurs regardent. La prospérité Asiatique entraîne une demande croissante en œuvres !

Si le marché fait la valeur des œuvres, ce sont les artistes qui conçoivent et créent les œuvres. Il faut donc s'interroger sur la vie quotidienne de l'artiste ! Dans quel contexte l'artiste peut-il donner le meilleur de lui ? La question est fondamentale. On doit l'examiner pour bien comprendre.



Parce que l'argent ne doit pas être le souci principal de l'artiste, l'environnement économique doit être abordable afin qu'il



réponde aux nécessités essentielles de tout individu: payer ses loyers, dormir et copuler. On ne demande pas à un artiste d'avoir une vie de famille bien remplie. On lui demande de produire ! Le développement intellectuel peut s'opérer quand le bien-être s'est installé. Pour illustrer cette règle, je vous renvoie à l'époque où Montmartre était un maquis, peuplé de gens ordinaires, pauvres pour la plupart. C'est dans ce maquis que les Impressionnistes ont prospéré, c'est aussi là que Picasso — entre beaucoup d'autres — a installé son atelier, le bateau lavoir.

En bref, un marché d'art se développe lorsque d'un côté l'économie est florissante (première règle), et de l'autre, le coût de la vie est bas (deuxième règle). Là-dedans, on trouve des artistes qui évoluent à peu de frais. Dans ce contexte, la plus value est toujours au rendez-vous. C'est du gagnant gagnant.

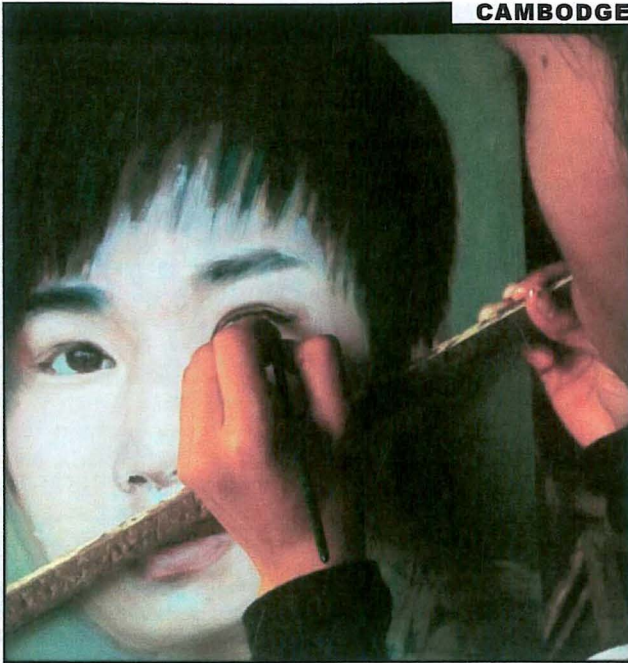
Le projet 90 Figures Khmères

Je suis d'origine Espagnole, né en France, et donc la migration ne m'est pas étrangère. J'ai de la chance. Je suis multiculturel et nomade par nature. J'aime ça. Le projet 90 Figures Khmères est le développement d'un projet moins ambitieux, que j'ai porté en Thaïlande dans le courant de l'année 2011. Ensuite, avec l'aide d'amis à Phnom Penh, j'ai obtenu le soutien du palais royal et de l'Académie Royale des Beaux Arts.

Avec ces soutiens, j'ai constitué une équipe de jeunes artistes Cambodgiens qui étudient encore à l'école. Ils ont entre 20 et 25 ans et sont formidables. Nous avons commencé la production des 90 Figures Khmères en Juillet dernier. Une figure pour chaque année de la vie du Roi Norodom Sihanouk pour représenter le panel de la société Khmère, libérée et réconciliée par le roi, voilà l'idée !

L'exposition ? Il faut attendre le 4 Mars 2013 pour découvrir ces 90 Figures. Ce sera au Sofitel. L'exposition sera l'événement d'ouverture de la Semaine Française organisée par la CCFC. J'espère qu'il aura du monde le 4 Mars pour encourager ces jeunes artistes.

CAMBODGE NOUVEAU



L'art abstrait, une imposture. Retour au figuratif

Je suis un artiste figuratif. Je n'aime pas les concepts abstraits. J'aime l'ouvrage ouvrier, celui qui sent la patience, la sueur, le labeur. Celui qu'on remet cent fois sur le métier ! Je parle de l'ouvrage d'art.

Pour moi, l'art abstrait a toujours été une imposture. Je m'explique. L'art abstrait à une raison d'être que je comprends et contre laquelle je ne me révolte pas. J'accepte cette période comme un dommage dans l'histoire de l'art. J'ai dit que l'artiste est opportuniste. Le marché l'est encore plus. Quant aux marchands, oups ! Ils sont pires encore. Ils ont méprisé plusieurs générations d'artistes. Au diable le savoir ! Au diable l'académie ! Au diable les problèmes existentiels des artistes ! Une minorité d'élites a pu créer, promouvoir et vendre — sans limitation — en vertu de ses seules valeurs. Cette génération de marchands, qui se réclamait de l'élite, a produit et imposé un code artistique à la majorité : l'art abstrait. Pour la première fois dans l'histoire de l'art le marché a maîtrisé toute la chaîne ouvrière. Ce n'est pas beau ça ? Oui, sauf que le public lui, — je parle des gens ordinaires — n'a rien compris. Les dommages ? Ils sont nombreux. Nous avons perdu un énorme savoir et beaucoup de métier. Mais heureusement cette période est derrière nous.

Je situe cette rupture très précisément au 11 Septembre. Ce jour là, les concepts abstraits sont tombés ! Depuis le 11 Septembre, le public veut savoir, comprendre ce qu'il voit. La tendance artistique est désormais au "realistic", ou "figuratif". Voyez les réseaux sociaux où le public s'exprime librement. Que du figuratif ! Partout ! C'est exactement le concept du projet Figures : du figuratif. C'est bien pour les jeunes artistes

Cambodgiens. Pour le public aussi car, enfin, il va comprendre ce qu'il regarde. Il pourra donner une valeur aux choses.

Art et argent sont liés. Une cote, ça se crée !

La production individuelle d'un artiste est limitée dans le temps. Un jour, la mort sonne le glas. Il n'y aura plus jamais de Modigliani. Je prends l'exemple de Modigliani pour illustrer mon propos. Sa cote est passé de 0 (lorsqu'il vivait) à 69 millions de dollars (un siècle après sa mort). Il sera inestimable au XXI^{ème} siècle !

Il n'y a rien sur cette planète plus spéculatif que l'art. Rien. Maintenant, les gens raisonnables savent qu'une "cote d'artiste" ne tombe pas du ciel. Faire une cote est un métier. Faire grimper une œuvre de 0 à 69 millions est la conséquence d'un travail de fond. C'est une entreprise qui demande de la patience et de l'opiniâtreté. Des investissements financiers aussi. Beaucoup. Investir dans l'image, la littérature, la radio, la télé, des films (il y en a eu plusieurs films sur Modigliani), etc... D'abord, les œuvres de Modigliani se sont vendues entre collectionneurs. Ensuite, les institutions publiques ont accepté de considérer Modigliani comme une icône nationale. Là, c'était gagné ! Je résume, bien sûr. Il existe de nombreux outils pour faire une cote d'artiste. L'idée que je développe ici, c'est de dire : d'une part : art et argent ça va ensemble, et d'autre part : à chacun son travail !

Le projet 90 Figures. Agir en chef d'entreprise

Mon projet 90 Figures Khmères s'inscrit dans la logique générale dont j'ai parlé : concept, enseignement, production, exhibition, valorisation du travail, contexte social et économique. Je porte ce projet depuis l'année dernière. Je me suis efforcé de trouver l'équilibre des intérêts. Que chacun y trouve son compte : mes sponsors, les élèves des beaux arts, moi. Le projet est en cours de fabrication, il m'est difficile d'en parler.

En revanche, je peux parler du futur et des idées qui m'animent. D'abord, mon souhait est la réussite de l'événement artistique, évidemment. Mais je dois rentabiliser les investissements. Les Ateliers Artémisia m'ont aidé, la société Maestria installée au Cambodge et le Sofitel Phnom Penh m'ont soutenu financièrement. Moi, je reste le principal investisseur. Je réfléchis comme un chef d'entreprise. Le Titien, Michael Angelo, Rembrandt, David, Ingres, étaient des entrepreneurs. Il faut trouver les moyens de rentabiliser nos ateliers d'art pour poser les bases des prochains projets.

Nous travaillerons aussi sur commande et une partie des profits tirés de l'expo va être réinvestie dans la restauration de la salle qui nous sert actuellement d'atelier. Elle est mal éclairée, sale, sans eau, sans ventilateur, sans rangement, presque sans porte, bref : inadaptée. J'espère trouver les personnes qui m'aideront à réaliser ce projet.

Projet : emmener des élèves au Louvre

Je voudrais emmener les meilleurs élèves à Paris, et qu'ils copient une toile au Louvre. J'ai copié au Louvre. Je voudrais voir leurs gueules quand je les emmènerai pour la première fois là-bas. C'est unique !

Une réflexion pour conclure : Si on parle de batailles dans les livres d'école, ce qui reste, ce sont les œuvres d'art. ■



Local experience Regional expertise

www.cominasiagroup.com

Equipment supply

Turn-key projects

Multitechnical after sales services



Power



Air Conditioning



Water

CARDAMOMES CENTRALES

le point sur le programme CCPF

Il y a 10 ans, l'ONG américaine *Conservation International*, CI, lançait avec la Direction des Forêts du ministère de l'Agriculture un programme concernant la *Forêt protégée des Cardamomes centrales*, CCPF, « l'un des plus importants écosystèmes encore intacts dans le Sud-Est asiatique ».

Elle vient de publier un rapport de 187 pages qui collationne, explique les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les mesures à prendre. Nous en retenons les points les plus importants.

Résultats en gros satisfaisants ... mais programme moribond ?

Le programme CCPF lancé il y a 10 ans avec le département des Forêts du ministère de l'Agriculture est le premier et le plus efficace des programmes de protection lancés jusqu'ici, dit ce rapport.

Il a obtenu la collaboration des communautés locales: six communautés sont impliquées dans le programme de conservation du CCPF, passant du système traditionnel « on coupe et on brûle » à l'objectif de protéger la forêt. Le CCPF avec le soutien de C.I. emploie environ 2 700 personnes par des accords d'encouragement.

Cette collaboration est efficace: par exemple, en 2006 on détruisait environ 2000 pièges chaque mois; en 2012 le chiffre est tombé à moins de 150.

Un succès: la diminution de la surface végétale n'a été que de 2 % (9 089 ha) de la surface totale (401 313 ha) entre 2006 et 2012, alors qu'elle a été bien plus forte (de 15 %) dans les zones périphériques. Aucune concession économique, soit minière soit végétale n'a été autorisée –un point remarquable en considérant ce qui se passe ailleurs (1,6 millions d'ha d'ELC concédés au Cambodge au cours des deux dernières années).

Le programme CCPF a permis d'augmenter considérablement la connaissance de la biodiversité dans cette zone, qui compte des éléphants sauvages (environ 200), des bantengs, des daims, des gaurs, des tortues, des calaos ... On y trouve environ la moitié des 2 530 espèces endémiques connues du Cambodge. Le programme a permis de lancer des programmes spécifiques de protection de certaines espèces menacées: crocodiles du Siam, poissons-dragons, gaurs, ours, gibbons, pangolins ... Il a contribué à former des chercheurs nationaux et internationaux,

Le programme a assuré la protection de l'eau (rivières de Tatai, Kep, Areng, Reusei Chhrum, Pursat, Samroung et Thom), consommée en aval par 30 000 personnes, servant à l'irrigation et approvisionnant le Tonle Sap.

Malgré tout, le rapport souligne qu'il reste des coupes illégales, du braconnage, des trafics illégaux, des conversions de zones forestières en zones agricoles, de la fabrication illégale de drogue.

Il est très critique vis-à-vis du management, de la méthode,

La Forêt Protégée des Cardamomes centrales

Elle s'étend sur 4 districts, Thma Bang, Veal Veng, Kravanh, Oral. Une surface de 401 313 ha. dont 97,3 % sont couverts de forêts, dont 87,7 % de forêt persistante.

On y a repéré 76 espèces de mammifères, 184 espèces d'oiseaux, 85 espèces de reptiles, 46 espèces amphibiens et 300 espèces de papillons de nuit et de papillons; environ 2300 espèces de plantes

Population: dans les limites de la CCPF (O'Som, Tatai Leu) : 370 familles, 1 488 personnes en 2007. Avec les zones environnantes : 5 900 familles, 31 000 personnes. Ces chiffres ont nettement augmenté depuis avec le retour des populations khmer Daum parties pendant la période khmer rouges, accroissement naturel et nouveaux immigrants



de la stratégie. Le programme CCFP apparait comme « moribond », reposant sur la tradition et la pratique et non sur une stratégie d'innovation et une direction dynamique. Il fait des propositions pour corriger la trajectoire.

La protection de la forêt

La forêt est l'objet de pressions très diverses, et contradictoires. On s'avise qu'elle n'est pas seulement une réserve de bois, mais que certains de ses produits ont une valeur, que sa conservation peut être rentable, que les villageois ont un rôle utile et qu'il faut les préserver. Il y a donc des stratégies opposées, certains poussant à la conversion de la forêt en surfaces cultivées, d'autres poussant à la conservation et à la valorisation de la forêt et de ses produits.

Utilisation traditionnelle de la forêt

La population est très pauvre et dépend de la forêt pour sa nourriture, pour la vie quotidienne, pour la médecine.

La forêt fournit beaucoup de produits d'usage courant, quotidien, de la viande, du bois (maisons, meubles, outils, cuisson des aliments etc...) et des produits qui ont beaucoup de valeur comme le bois de rose très recherché, la résine (calfatage des bateaux, vernis, parfumerie ...), des médicaments, des narcotiques, des huiles rares, ... des animaux que l'on revend avec profit: poisson-dragon qui porte bonheur, pangolins qui valent plus de 50 \$ le kg, daims, loutres, singes, ours (les Chinois apprécient beaucoup la soupe à la patte d'ours), ...

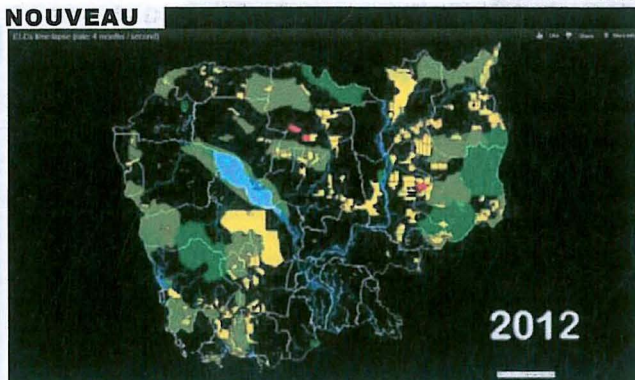
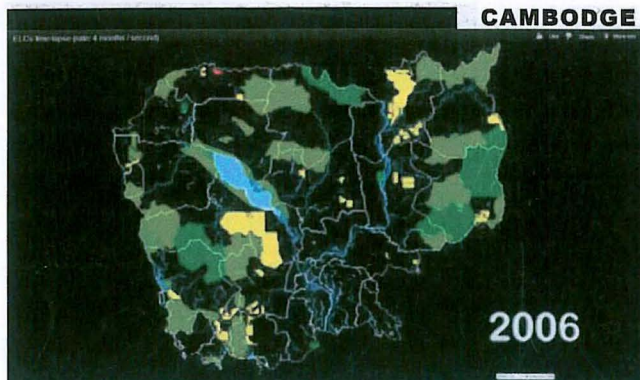
Pressions nouvelles

D'autres formes de pression sont apparues plus récemment:

- la conversion de zones forestières en zones de culture et d'habitation pour des populations nouvelles: accroissement naturel, nouveaux immigrants, concessions sociales attribuées à d'anciens militaires; l'accroissement de la population est rapide dans le sud (commune de Chumnoab + 22 % depuis 2006).

- la déforestation pour la construction des barrages, des

CAMBODGE NOUVEAU



Zones protégées : Vert foncé: ministère de l'Agriculture; vert clair : Ministère de l'Environnement; en jaune : concessions

lignes de transport de l'électricité, les routes, les dépôts ... les lacs créés par les barrages;

- la consommation de **charbon de bois**, qui augmente avec la population;

- **les coupes illégales, le braconnage** : c'est l'effet d'une forte demande principalement de la Chine et du Vietnam pour certains animaux rares, pour le bois précieux.

On estime qu'en 2011 la moitié des 500 000 m³ de bois de rose importés par la Chine, d'une valeur de 600 millions de dollars, venait de la région du Mékong. Ces dix dernières années le Vietnam est devenu le principal fournisseur de bois de rose. La valeur du bois de rose augmente rapidement avec la demande, comme les moyens des trafiquants.

Le Vietnam lui-même est devenu le 4ème exportateur de meubles du monde, et importe la majeure partie du bois.

Les coupes illégales dans les régions tropicales, 15 à 30 % des coupes, représenteraient de 30 à 100 milliards de dollars (Nellemann et Interpol 2012), selon ce rapport.

Dans la CCPPF il faut améliorer les moyens de lutte pour faire appliquer la loi. La loi cambodgienne sur la forêt de 2002 interdit la coupe du bois précieux.

- **l'huile** tirée du *Mreah Pew Phnom Tree (Cinnamomum parthenoxylon)*, safrole, est un « précurseur » de drogues comme l'ecstasy, un marché très lucratif. Elle est transportée dans des bidons de 20 l dissimulés dans descamions.

Lutter contre les coupes illégales

Les coupes illégales sont difficiles à repérer, sur une aussi grande surface. Il existe beaucoup de méthodes ingénieuses pour les dissimuler: - on les « légalise » en les faisant passer par une scierie : une fois en planches, il est impossible de prouver l'origine illégale du bois; - les scieries passent commande de bois de rose qui leur est apporté clandestinement; - la construction des barrages hydro-électriques est prétexte à coupes illégales, ... - les fraudeurs sont très mobiles, et ils communiquent facilement, ils se préviennent par téléphone de l'approche d'une patrouille de contrôle ...

La loi et les règlements ne sont pas clairs, de sorte que l'autorité a parfois des difficultés dans l'application de la loi. Un exemple concret : on trouve un stock de bois de rose près de la maison d'un particulier. Mais on ne peut saisir ce bois qu'avec l'autorisation de pénétrer chez ce particulier. Pour avoir cette autorisation, il faut plusieurs heures de route ... il est clair



qu'au retour le bois aura disparu. Qui plus est, ce stock se trouve sur une concession attribuée pour la construction d'un barrage, et selon le règlement tout le bois appartient au concessionnaire. Donc aucune mesure ne peut être prise, et l'autorité légale, au sein de CCPPF, peut être soupçonnée de connivence avec le concessionnaire.

Un autre point sensible est la destination du bois confisqué : il est vendu aux enchères, et la moitié du produit va au département des Forêts. Rien ne va au programme CCPPF, et rien aux rangers qui pourtant ont réalisé le travail.

Et encore un autre point d'insatisfaction: les fraudeurs arrêtés de façon tout à fait légale sont toujours relâchés (un seul « coupable » sur 75 arrêtés). Ce laxisme peut nuire à l'image du CCPPF et de C.I. qui peuvent être soupçonnés de complicité, et décourager les bailleurs de fonds.

Toutes ces imperfections du système suscitent cette interrogation: est-ce que C.I. doit continuer son soutien au programme CCPPF ? Le pour et le contre sont pesés et la conclusion du rapport est qu'un retrait causerait plus de mal que de bien.

Les rangers : six postes de rangers sont situés sur les pourtours de la zone protégée, Rovieng, Thma Bang, Areng, Viel Pi, Rolak, O'Som, Kravanh : 54 personnes au total. Ils sont compétents, fiers de leur travail. Ils sont des logements très sommaires. Leur équipement, GPS, motos, sacs à dos, revolver, couteaux menottes, couchage ... est en fait très insuffisant et souvent hors d'usage, faute de moyens pour les réparations ou le remplacement. Pas de matériel sanitaire, pas de carburant... Ils sont à un jour de leurs familles. Les salaires sont nettement insuffisants.

Le rapport note que la construction des barrages hydro-électriques, la construction de routes, l'augmentation du trafic (camions) et de la population, rend plus difficile le travail des rangers, qui n'ont pas de moyens suffisants. Cela explique le nombre croissant des infractions observées depuis 2009.

Il faut améliorer l'équipement des rangers et poursuivre leur formation pour qu'ils s'adaptent aux conditions nouvelles.

Une longue liste de matériels nécessaires a été établie, qui va de l'équipement individuel (chaussures, uniforme, sac à dos, hamac, torche électrique, boussole, machette, casque moto...) au matériel professionnel : GPS, pharmacie, appareils photo, matériel pour établir un barrage, matériel informatique, téléphones, véhicules et leur entretien, générateurs, matériel de cuisine... Les moyens manquent, tant du côté CCPPF que du côté C.I.

Il faut penser aussi à la formation. L'augmentation de la population et l'élargissement des objectifs du gouvernement vont demander une forte amélioration des compétences dans tous les domaines (vie sauvage, matériel électronique, cartographie, droit, administration, ...)

Un exemple: les lacs créés par les barrages, par exemple celui d'O'Som, vont être utilisés par les braconniers pour exploiter des zones nouvelles, créer des itinéraires nouveaux. Il faut que les rangers aient aussi des bateaux, et la formation correspondante.

Le système CSP, Conservation Stewart Program consiste à récompenser les communautés pour leur collaboration dans la lutte contre les activités illégales: environ 74 \$ par famille et par an, équivalant en gros à la vente de 50 kg de bois de rose

Cardamomes centrales (suite)

Quels remèdes, quelles mesures ?

Le rapport reconnaît qu'après tant d'années de guerres et de dévastations, en l'absence de toute gestion des forêts, le gouvernement du Cambodge a eu beaucoup d'initiatives et réalisé beaucoup de progrès pour la protection et la gestion des forêts; par exemple le programme REDD+. On reste cependant loin des objectifs,

Le rapport a établi une liste de 59 recommandations, dont quelques-unes concernent l'organisation.

- Des lois et règlements plus clairs

La loi sur la forêt donne en principe aux agents de la direction des Forêts en tant qu'agents de la police judiciaire beaucoup de pouvoirs dans les domaines : - du contrôle de toutes les activités en relation avec la forêt, comme les scieries, le transport, le marquage des troncs; - de la restriction ou de la suppression des activités illégales; - de l'investigation y compris dans les aéroports, les ports, les ports secs, les véhicules, les stations de bus, de train, aux frontières; - le pouvoir de convoquer des suspects; - le pouvoir de supprimer une licence ou un permis s'ils sont en contradiction avec la loi.

Les scies électriques doivent être enregistrées sous peine de confiscation. 243 ont été confisquées entre janvier et septembre 2012.

Mais il faut que la loi précise les pouvoirs des agents de la Direction des Forêts sur le terrain face aux divers acteurs (concessionnaires, scieries, ...); précise le soutien qu'ils auront de leur administration; précise les droits et obligations des divers acteurs; donne aux agents les moyens d'appliquer la loi, amendes, restriction de l'activité, retrait d'un permis ... C.I. devrait appuyer le CCFP dans tous ces domaines.

- **bien délimiter** les zones de forêt protégée et les faire respecter. Le manque de ressources a beaucoup freiné cette opération.

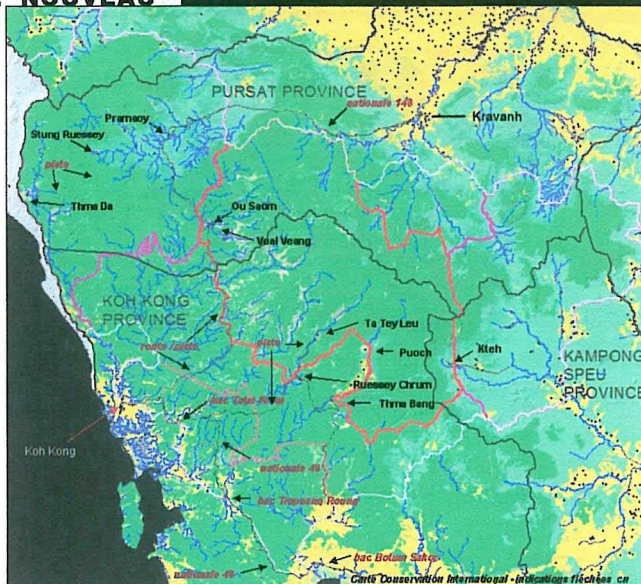
- **décentraliser** : il est essentiel de donner plus de pouvoir aux autorités locales, aux agents sur le terrain. Il arrive que les militaires abusent de leur situation, menacent avec leurs armes; que des concessionnaires abusent du pouvoir de l'argent.

- **Conjuguer les efforts**: il y a souvent confusion entre le CCFP, qui est un programme gouvernemental sous la responsabilité de l'administration des Forêts, et C.I. qui est une ONG. Il faut une claire autorité, alors qu'actuellement personne ne l'exerce. Comme C.I. est pratiquement le seul organisme actif sur le terrain, et depuis 10 ans, on a tendance à lui attribuer les pouvoirs et la responsabilité, alors qu'elle n'en a pas les moyens. On en attend beaucoup plus qu'elle ne peut fournir.

Combattre les coupes illégales C.I. seule n'en a pas les moyens, ni la direction des Forêts.

Il faut donc, estime le rapport, augmenter le nombre des partenaires et coordonner les efforts entre *Conservation International*, les responsables du département des Forêts, d'autres ONG comme *Fauna and Flora International* (FFI), des ministères concernés, Environnement, Aménagement du Territoire, Développement rural, Energie (les barrages), Association des Bouddhistes pour l'Environnement, les bailleurs de fonds, les actionnaires de C.I.

- Développer avec le CCFP un **code d'éthique**, droits et



devoirs des diverses parties. Il y a là une certaine formation au droit et plus encore au comportement. La corruption n'est pas nommément visée mais elle fait clairement partie des facteurs qui freinent l'efficacité du programme.

Développement économique

Les villageois attendent tout de C.I., faute d'autres intervenants et de possibilités, écoles, infirmeries, pépinières, ... non seulement un programme de développement, mais la direction des opérations. S'ils n'avaient pas ces moyens de développement, estime le rapport, ils « retourneraient à la forêt ». Que peut-on proposer ?

Le rapport fait plusieurs suggestions :

- **reconquérir d'anciens terrains autrefois cultivés** retournés à la forêt, devenues « forêts secondaires ». Dans certaines communes, Chumneap, Pralai, ces surfaces atteignent 600 ha; environ 1600 ha au total. Il est courant dans d'autres régions du Cambodge d'établir sur ces surfaces de vastes concessions pour l'hévéaculture, la canne à sucre, le manioc ...

Dans l'Ouest et le sud de la CCPF, ce sont de très bonnes terres pour cultiver manioc, maïs, poivre, arachides, haricots, bananes, fruits comme le durian, du cacao, du café, des hévéas, ... On peut faire des élevages de porcs et de poulets ...

Cela suppose une claire classification des terrains (*voir ci-dessus*) : en l'absence de cette classification, et de droits de propriété bien établis, il est difficile au CCPF d'intervenir, de poursuivre un concessionnaire abusif.

- **infrastructures** : une production agricole, de l'élevage, cela suppose pistes et routes pour emporter la production vers les marchés acheteurs.

- **l'exploitation d'activités traditionnelles** : commercialisation du miel sauvage, comme cela existe dans le Mondolkiri avec une bonne collaboration entre les Bunongs, WWF et NFTP (*non forestry natural products*). La résine peut être aussi source de revenus.

- Il faudrait **établir plus de confiance** entre les diverses parties. C.I. est trop souvent considérée comme une agence du gouvernement, qui confisque et punit !

- **le tourisme** sous plusieurs formes :

- le trekking, (4 à 8 jours), avec des sites d'étapes gardés. Cela crée des emplois de guides, de gardiens et d'entretien des sites, de porteurs ...

- la pêche « catch and release », on pourra la pratiquer sur les lacs créés par les barrages hydro-électriques.

- on pourrait aussi s'inspirer de l'expérience de CBET (*community based eco-tourism*) à Chea Phat. Des visites à thème : à Dey Hey dans le Mondolkiri (collecte du miel) ■

C.n. d'après rapport C.I.



LIVRES

Jacques de Guerny

Buddhapada

L'odyssée des empreintes du Bouddha

C'est un beau livre, richement illustré, sur un sujet très rare.

Buddhapada : mot créé à partir du sanscrit signifie le pied ou les pieds du Bouddha ou, plus strictement encore leurs empreintes.

« La raison d'être des *Budhapada* est d'indiquer la présence, le souvenir, du Bienheureux mais aussi de transmettre son message, ses enseignements, au moyen de symboles qui les orneront ».

Sans être bouddhiste, l'auteur est un passionné des *buddhapada*, l'un des rares connaisseurs de ce sujet bien méconnu.

Ferait-on un voyage, un détour pour voir ces empreintes de pieds ? On devrait, mais cela suppose que l'on aille en Inde, au Sri Lanka, en Thaïlande, au Myanmar, en Afghanistan, au Pakistan, en Chine, au Japon, en Corée, au Laos ... au Cambodge, et dans chaque pays en des lieux très dispersés où l'auteur vous emmène en somme à pas paisibles. Au mont Wutai par exemple, dans le nord de la Chine, à plus de 3000 m d'altitude, à Nara au Japon, ou encore au Phnom Santuk au Cambodge,

Il est plus expédient de lire ce livre qui, pas à pas, dit tout ce qu'on souhaite savoir (et peut-être plus) sur chacun des *buddhapada* recensés. Et qui enseigne beaucoup, de façon claire, très assimilable, sur la vie du Bouddha, sur le bouddhisme, les quatre nobles vérités, les huit commandements, ...

Le Bouddha a-t-il vraiment été dans tous ces lieux ? A-t-il vraiment laissé ces empreintes énormes dans la pierre ? Personne n'y croit vraiment, d'autant qu'il n'existe très souvent que l'empreinte d'un seul pied. C'est sans importance, ces empreintes jouent en premier lieu le rôle de reliques, de lieux de recueillement, comme ailleurs on vénère des cheveux ou une dent du Bouddha.

Les *buddhapada* ont un rôle supplémentaire: *l'empreinte du pied, ou des pieds, témoigne à la fois de l'existence du Bouddha, voire de son passage, et de son message au moyen de symboles peints et / ou sculptés (...)* Ces symboles permettent aux croyants, fussent-ils illettrés, de se remémorer la vie du maître et ses enseignements, ils constituent une sorte de *check list*. Les représentations liées à la vie ordinaire —tels que des végétaux ou des animaux— aideront à promouvoir une sorte de climat bouddhique ... ».

Ces symboles sculptés sur la plante des pieds sont très

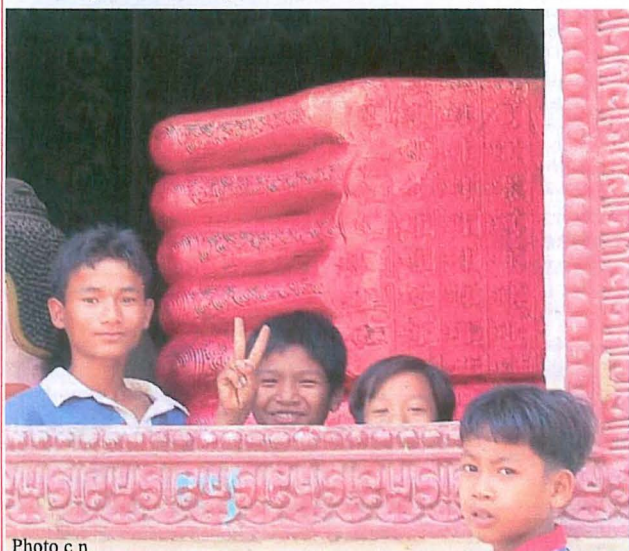


Photo c.n.

précisément codifiés. Il y eut successivement au cours des âges huit, puis douze, puis vingt deux au 5ème siècle, et depuis le 11ème siècle une liste de 108 signes est devenue un archétype ... « les listes diffèrent selon les régions, et chaque symbole a pu recevoir de nombreuses appellations dans une même langue ». Ce qui est constant : « 86 signes appartiennent au royaume humain et les 22 restants forment les royaumes divins, Deva et Brahma ».

L'important : « la vision de ces signes doit servir à purifier l'esprit et concourir à la méditation. Pour un moine, en découleront des prescriptions intangibles d'ascèse et de morale de vie ».

On voit que, si l'on peut dire, tous ces pieds immobiles, tous ces pas mènent loin

En tous cas, estime l'auteur, ce fut un «choix génial que ce vecteur si simple et compréhensible : une empreinte de pied ».

« En les comparant aujourd'hui aux peintures et aux sculptures qui ornèrent les murs des cathédrales occidentales pour éduquer et impressionner les foules, les *Buddhapada*, plus condensés et plus mobiles furent peut-être encore plus productifs ».

Ce livre donne le nom et le sens de chacun des 108 signes. Exemples : le lotus rouge, sa senteur exprime la concentration; le lotus bleu: sa senteur exprime la sagesse. Ainsi préparés, il nous conduit aux *buddhapada* qu'il a sélectionnés.

Il en est de magnifiques comme celui de la reine Sirikit à Bangkok. Tenons-nous en au Cambodge où il en a choisi quatre principaux:

- l'un se trouve au sommet du Phnom Bakheng qui surplombe Angkor : il est enfoncé dans le sol, l'empreinte est «malheureusement mal restaurée, trop cimentée, ce qui masque la plupart des sculptures ».

- un autre, empreinte droite, originaire du Bayon à Angkor Thom, est maintenant au musée de Siem Reap. L'auteur la décrit précisément. L'empreinte gauche est perdue.

- deux empreintes, droite et gauche, sont à la Conservation de Siem Reap. La droite mesure 2 x 1 x 0,3m, elle est précisément décrite. La gauche est cassée, en vrac.

- au Phnom Kulen, sous un abri moderne: une empreinte concave du pied gauche portant une grande roue / lotus curieusement décentrée.

Un *buddhapada* existe au sommet du Phnom Santuk (800 marches): il n'en reste pas grand'chose, il a été mal réparé avec du ciment, les rangées de symboles ont disparu ... il reste un lieu de vénération.

[Ci-contre les pieds sculptés du grand Bouddha couché du Vat Mae Ban, près du Tonle Touit, peu connu, que Cambodge Nouveau verse au dossier].

Toutes ces empreintes, toutes ces représentations, 131, mises à part, on trouvera dans un addendum des indications intéressantes, par exemple sur les routes empruntées par le bouddhisme en progressant vers l'Est : une route Nord, plutôt *Mahayana*, vers la Chine, et une route Sud vers la Thaïlande, le Laos, le Cambodge plutôt *Hinayana*.

On voit que déjà en 399 un Fa Hsien visita tous les sanctuaires bouddhistes importants contenant des *Buddhapada*— un parmi d'autres—, et on a ses notes.

Des encadrés clarifient les idées par exemple sur les grandes religions, sur les différences entre *Theravada* (issu du *Hinayana*) et *Mahayana*, sur les livres sacrés, sur les cycles de vie, sur l'alternance Brahmanisme / Bouddhisme.

Assimiler tout cela, ce n'est pas une si longue marche ! C.n.

Buddhapada, l'odyssée des empreintes du Bouddha, par Jacques de Guerny, 217 p. beaucoup d'illustrations, Orchid Press, 2012.



DIVERS



Jean-Claude Prandi

Ancien du Cambodge, une des figures majeures de la communauté française, Jean-Claude Prandi est décédé le 23 décembre en Normandie où il avait récemment pris sa retraite. Il avait 73 ans.

Arrivé au Cambodge en 1989, il avait été pendant 10 ans responsable de Médecins du Monde, concevant et impulsant des projets tant en province (au Mondolkiri, avec un bateau sur le Mékong, à Kompong Saom, à Sre Ambel ...) qu'à Phnom Penh (à l'hôpital Calmette le pavillon des indigents, contre le sida, dans les prisons ...). « Il a toujours été l'avocat des plus pauvres », nous rappelle le Pr Claude Dumurgier.

En 2001 il fonde le Centre cardio-vasculaire de Phnom Penh (l'Hôpital du Cœur) soutenu par la Chaîne de l'Espoir du Pr Deloche de Noyelles. Il en était depuis co-directeur, avec le directeur de l'hôpital Calmette Heng Tay Kry.

Avec son épouse le docteur Natalia Prandi, grâce à l'aide de généreux donateurs, l'hôpital du Cœur a pu réaliser 20, puis 28 opérations cardiaques par mois, en très grande majorité enfants de familles sans ressources. Grâce à cette équipe efficace le Centre de Cardiologie avait en 2008 déjà réalisé 2 880 interventions, 3 650 hospitalisations, 69 120 consultations.

Jean-Claude Prandi effectuait avec Jean-Paul, son plus proche collaborateur, le plus fidèle, le plus efficace, des visites dans les hôpitaux et centres de santé de province (Mondolkiri, Pursat ...) pour y repérer les enfants ayant besoin de traitements cardiologiques: en 2008, il y en avait déjà 1200 sur les listes d'attente.

Nous l'avions accompagné dans une expédition à Sen Monorom – en passant par l'ancienne « piste Gâtille »-. Il avait donné plusieurs interviews à *Cambodge Nouveau* (cn 265, 158). Nous avons perdu un ami proche.

Il a choisi d'être incinéré au Cambodge. A son épouse Natalia nous adressons nos plus sincères et amicales condoléances. A.G.

Phnom Penh Int'l Airport a dépassé les 2 millions de passagers/an.

L'augmentation par rapport à 2011 est de 12 %. Les mouvements d'avions et le trafic à Phnom Penh Int. Airport et Siem Reap Int. Airport augmentent en 2012 respectivement de 5 % et de 49 %. Ces résultats sont dus à l'évolution du tourisme, à celle du business et au dynamisme économique de la région. L'aéroport bénéficie d'un bon équilibre entre le tourisme et le business.

Pour répondre à l'augmentation constante des passagers, des travaux commencent début 2013 ils doubleront la capacité de Phnom Penh Int'l Airport, la portant à 5 millions de passagers / an, a déclaré le directeur de l'aéroport M. Gilles Tellier.

Exposition de toiles laquées à La Plantation

Eric Stocker est arrivé à Siem Reap en 1998, mandaté par l'Union Européenne pour enseigner l'art de la laque dans les Chantiers-Ecole de formation professionnelle devenus les *Artisans d'Angkor*. Il nous avait en 2005 fait visiter son atelier et expliqué certaines données de base sur cet art très particulier (cn 233).

« La laque provient d'un arbre à résine, mais avec es variétés très différentes au Japon, e Chine, au Vietnam, ... La laque chinoise est très brune, la laque vietnamienne est plus caramel, la laque cambodgienne, comme la laque birmane est plus noire, la laque japonaise est plus miel ... on peut faire es mélanges ... »
 « Au Cambodge il y avait autrefois des arbres à laque à Kompong Thom, on en trouve aussi sur la route d'Anlong Veng ... Tous les jours chaque arbre produit 3 grammes, il faut donc 1000 arbres pour 3kg ! DE nouvelles plantations permettront un jour de produire de la laque végétale cambodgienne ».

Les grands panneaux laqués sur toile, dorés, à motifs végétaux, qu'Eric Stocker et son frère Thierry présentent à *La Plantation* sont impressionnants, franchement originaux, tout à fait séduisants.

Hôpital pour pangolins

Un pangolin rehabilitation center a été créé au zoo de Ta Mau pour recueillir les pangolins blessés retrouvés par les rangers et les villageois. L'initiative est due à l'ONG *Conservation International* (CI) et au département des Forêts du ministère de l'Agriculture.

Les pangolins sont victimes de braconnage au Cambodge parce qu'ils sont très prisés dans la cuisine chinoise. Un pangolin vivant peut se vendre plus de 100 dollars. Capturés par dizaines de milliers ces dernières années, ils sont devenus très rares. Une fois remis en forme, les pangolins sont relâchés dans la nature.

Le centre vient d'ouvrir avec une cérémonie de bénédiction bouddhique, et compte déjà 6 pangolins, recueillis par des rangers dans les Cardamomes.

Guide Total des Routes et du Tourisme

La cinquième édition compte 126 pages. Textes et cartes mis à jour et très enrichis. Plus de 130 photos. Itinéraires. Beaucoup d'encadrés concernant les sites archéologiques, les sites naturels, les zones protégées et l'éco-tourisme, la société, l'économie du Cambodge ...

En vente à *Carnets d'Asie*, *Monument Books*, *International Book Center*, *Peace Book Center*, *Thai Huot Market*, *Phnom Penh International Airport*, *Musée national*, *The Bike Shop*, *Siem Reap International Airport*, *Monument Books à Siem Reap*, *Siem Reap Book Center*, à bord du *Tum Tiev*, *Carnets d'Asie à Bangkok*, ...

La sixième édition est en chantier depuis 20 mois.



diner privé



restaurant climatisé



salle de réunion

RESTAURANT, DELISHOP & CATERING
 13-15 STREET 57, PHNOM PENH
 023 360 801 - 012 951 869
 contact@commealamaison-delicatessen.com
 commealamaison-delicatessen.com

CAMBODGE NOUVEAU

le journal des décideurs votre meilleur investissement



Publié par la SERIC
 Directeur – rédacteur en chef
 Alain Gascuel
 photos *Cambodge Nouveau* etc ...
 distribué par e-mail
 depuis le n° 253 de Juin 2007

CAMBODGE NOUVEAU

B 58 rue 302 - BP 836 Phnom Penh
 tel 023 214 610 portable 012 803 410
 E-mail alaing@cambodgenouveau.info
 Archives www.cambodgenouveau.com